



**PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES**

**DIX HEURES**

M. OXENHAM propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 234 — *Loi sur les architectes paysagistes/The Registered Landscape Architects Act*.

Il s'élève un débat.

M. OXENHAM intervient.

M. NARTH, M<sup>me</sup> DELA CRUZ et M. BEREZA posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. NARTH et BEREZA ainsi que M<sup>mes</sup> DELA CRUZ, BYRAM et COMPTON interviennent. M. BALCAEN exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la proposition de M<sup>me</sup> SCHOTT.

Proposition n° 7 : Stratégie nationale sur les alertes SILVER

Attendu :

que la sécurité et le bien-être des personnes, notamment âgées, atteintes d'un trouble cognitif tel que la maladie d'Alzheimer ou la démence constituent une priorité pour le gouvernement provincial;

que partout au Canada, des aînés et des adultes vulnérables atteints d'un tel trouble sont fréquemment portés disparus, ce qui déclenche des recherches urgentes, fait subir d'énormes pressions aux familles et met en lumière la nécessité d'un système coordonné pour protéger les personnes à risque;

que les examens des incidents critiques et les enquêtes sur les personnes disparues effectués d'un territoire à l'autre ont à maintes reprises mis en évidence des lacunes dans la planification des soins, la communication et le système d'intervention qu'il faudrait combler pour prévenir des incidents semblables et mieux protéger les adultes vulnérables;

que des familles touchées par ces incidents, y compris beaucoup de familles ayant fait l'expérience de la disparition d'un être cher, ont préconisé à l'échelle nationale des améliorations au Système national d'alertes au public « En Alerte » pour prévoir l'émission d'alertes SILVER et ont recueilli des milliers de signatures partout au pays à l'appui de mesures de protection plus robustes et cohérentes pour les adultes vulnérables disparus;

que le gouvernement provincial a pris des mesures significatives afin d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'un trouble cognitif tel que la maladie d'Alzheimer ou la démence et qu'il a notamment effectué de nouveaux investissements visant les aidants naturels, les mécanismes de soutien communautaire ainsi que les programmes de prévention des disparitions et de protection des Manitobains vulnérables;

que le gouvernement a créé le poste indépendant de protecteur des aînés, la personne occupant ce poste devant être à l'écoute des aînés manitobains et défendre leurs besoins en matière de soutiens;

que le gouvernement fédéral a récemment effectué des investissements en vue de soutenir les personnes atteintes d'un trouble cognitif tel que la maladie d'Alzheimer ou la démence et leurs aidants naturels, faisant preuve d'un engagement national commun à améliorer les soins liés à la démence tout en reconnaissant que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la sécurité publique et coordonner les systèmes d'intervention;

qu'une stratégie modernisée et normalisée sur les alertes SILVER, coordonnée à l'échelle nationale, permettrait d'assurer une protection cohérente dans l'ensemble du pays ainsi qu'une meilleure communication entre les provinces et procurerait une plus grande tranquillité d'esprit aux familles;

qu'une nouvelle approche nationale appuierait le travail déjà entamé au Manitoba, améliorerait la coordination de l'ensemble du système et répondrait directement aux demandes exprimées par des milliers de Canadiens au moyen de pétitions et d'efforts de revendication,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à encourager le gouvernement fédéral à élaborer et à présenter une stratégie nationale renouvelée sur les alertes SILVER qui renforce la protection des aînés et des personnes vulnérables disparus, qui soutient les familles et qui assure la cohérence et la coordination des mesures pertinentes partout au Canada.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> ROBBINS, M. le *ministre* WIEBE, MM. JOHNSON, NESBITT et GUENTER ainsi que M<sup>me</sup> HIEBERT interviennent. M. WOWCHUK exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

M<sup>me</sup> la *ministre* FONTAINE dépose une version révisée de l'ordre d'examen des budgets en Comité des subsides pour les 22 et 23 avril 2026.

(Document parlementaire n° 47)

---

M. MOROZ, *ministre de l'Innovation et des Nouvelles technologies*, fait une déclaration au sujet de Mel Myers, c.r. (*in memoriam*).

M. BEREZA fait des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> CROSS, MM. KHAN et OXENHAM, M<sup>me</sup> COOK ainsi que M. PANKRATZ font des déclarations de député.

---

Conformément à l'article 34 du *Règlement*, la leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition émanant d'un député et portant sur la santé des femmes au Manitoba, laquelle a déjà fait l'objet d'un débat, sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

---

Conformément au paragraphe 2(13) du *Règlement*, l'Assemblée termine la deuxième lecture des projets de loi désignés étant encore à l'étude.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* FONTAINE tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 6 — *Loi sur la reconnaissance des langues des signes/The Sign Languages Recognition Act*.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> BYRAM intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 11 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (notes du médecin en cas d'absence d'un employé)/The Employment Standards Code Amendment Act (Sick Notes for Employee Absences)*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO intervient.

M. GUENTER pose des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M. GUENTER intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* SMITH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale/The Mental Health Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* SMITH intervient.

M. BEREZA pose des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M. BEREZA intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* KOSTYSHYN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act*.

(recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* KOSTYSHYN intervient.

M. NARTH pose des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. NARTH intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* KOSTYSHYN dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 19.

(Document parlementaire n° 48)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* SCHMIDT propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 38 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques et la Loi sur l'Association des commissions scolaires du Manitoba/The Public Schools Amendment and Manitoba School Boards Association Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* SCHMIDT intervient.

M. EWASKO pose des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M. EWASKO intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* KENNEDY propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 41 — *Loi sur la promotion de l'inclusion dans le sport amateur/The Promoting Inclusion in Amateur Sport Act.*

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* KENNEDY intervient.

M. EWASKO pose des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M. EWASKO intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

**Mardi 21 avril 2026**

---

M<sup>me</sup> la *ministre* NAYLOR propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 43 — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* NAYLOR intervient.

M. GUENTER pose des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M. GUENTER intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Tom Lindsey